1879. Le 19 juin 1886, il fut ordonné prêtre. Après de fortes études que son esprit mathématique transforma pour tout son avenir en un arsenal inépuisable, il se révéla de bonne heure comme un savant doublé d'un saint, dans des charges importantes, et devint successivement Fondateur du Collège séraphique de Clevedon, Custode, puis Commissaire provincial en Angleterre, Gardien, Délégué provincial au Canada, et enfin Ministre Provincial, le 8 septembre 1895. »

« Une vie si bien remplie quoique si courte, ajoutait alors notre Revue du Tiers Ordre, mérite une notice plus complète que nous publierons pour l'édification de nos pieux lecteurs et pour honorer une mémoire si chère. » — C'est ce modeste travail que la Revue achève aujourd'hui et qu'elle a accompli dans la mesure de ses faibles moyens.

Terminons avec le P. Norbert lui-même, au livre duquel nous renvoyons tous nos lecteurs, avides de plus de détails sur la vie du si regretté P. Arsène : « On nous a fait connaître de divers côtés que des grâces avaient été obtenues par l'intercession du P. Arsène. Le lecteur comprendra notre réserve sur ce point. . .

Si un jour le divin Maître veut faire éclater la sainteté de son fidèle serviteur, il saura prendre les moyens les mieux appropriés à cette fin. Il nous est loisible de hâter ce jour béni, par nos prières, versées dans le sein de Dieu, en conformité à sa sainte volonté.

« Il n'en reste pas moins vrai que le P. Arsène-Marie restera « un modèle de vie religieuse et franciscaine : il est à souhaiter « que la Province de France produise encore de nombreux « Frères-Mineurs animés de son esprit et doués de ses vertus ; « de tels hommes honorent leur Ordre et leur patrie. »

Fr. Gaston, O. F. M.

FIN

un ent un era les

cu

ieu

lus

pas

rait

ISSI

ées

et